



**Meilleurs Vœux
2018**



Lieuran-lès-Béziers



*Bulletin d'informations
Semestriel Décembre 2017*



▪ L'édito	p.3
 <u>La Municipalité</u>	
▪ Informations générales	p.4
▪ Urbanisme	p.5
▪ Investissements	p.6-7
▪ Travaux en régie et divers	p.8
▪ La Vie Viticole	p.9
▪ Evènements et Manifestations du semestre	p.10-11
▪ La Vie Scolaire	p.12-13
 <u>La CABM et SUEZ</u>	
 <u>Le Téléthon</u>	
 <u>Les Associations</u>	
▪ L'Amicale des Parents d'Élèves	p.16
▪ L'Danse	p.16
▪ Le Comité de lutte contre le cancer	p.17
▪ Le Foyer Rural	p.17
▪ Arts et Loisir de Lieuran	p.17
▪ Lieuran XV	p.18
▪ La Récré des Aînés	p.18
▪ Le Comité des Fêtes	p.19

L'agenda à venir

E-mail :

mairie.lieuran@wanadoo.fr

E-mail service urbanisme :

urbanisme@lieuran-les-beziers.fr

Site Internet :

<http://www.lieuran-les-beziers.fr/>



Naissances

M. le Maire et le Conseil Municipal souhaitent la bienvenue à :

- Camille Emilie VIALA GREGOIRE, née le 6 octobre 2017
- Léonie Inès Flore TISSEYRE, née le 13 décembre 2017

PARAINAGES CIVILS



M. le Maire et le Conseil Municipal félicitent les parents, parrains et marraines de :

- Ilana Kendra Béatrix AZZOPARDI parrainée le 15 juillet 2017
- Sacha Claude GUESDON parrainé le 16 septembre 2017



Décès et transcriptions de décès

M. le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances aux familles de :

- Joël Didier ABBAL, décédé le 6 juillet 2017
- Josette Marie Antoinette FABRE veuve SALVY, décédée le 18 juillet 2017
- Pierre Auguste Etienne SERRES, décédé le 19 octobre 2017



PACS

M. le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs vœux à :

- Axelle MINEUR et Mickael BECUE qui se sont pacés le 11 décembre 2017

Depuis le 1^{er} novembre, la signature des **PACS** se fait à la mairie, nous vous recevons **sur rendez-vous les mardis de 14h à 16h** avec pièces d'identité, la déclaration conjointe et la convention.



L'automne étant la période de l'année la plus propice pour engager des travaux de voirie, le chantier de la « Grand'rue » a donc démarré début octobre pour se terminer au printemps prochain, courant mai très probablement. L'ensemble des réseaux humides (eau et assainissement) et des réseaux secs (éclairage public, électricité et télécom) ainsi que le pluvial et la voirie auront été repris dans le cadre des travaux prévus.

Cela constitue la 1^{ère} tranche du projet de restructuration urbaine de notre cœur de ville qui se continuera par le rachat de l'ancienne cave « Laguna » dont une partie sera démolie pour créer des places de parking dans ce secteur ainsi qu'une liaison piétonne depuis la Grand'rue jusqu'au parc Muratet.

La reprise de la façade de la maison des associations (ex bureau de poste) et la réhabilitation du sol de la place de la République et de la Marianne viendront finaliser ce grand projet de mi-mandat, financé en grande partie par les partenaires constitutionnels et notamment par la CABM dans le cadre du Fonds de Concours pour l'Aménagement et les Équipements Communaux, attribué à l'ensemble des 17 communes du territoire.

Pour revenir sur l'année écoulée, d'autres travaux ont été réalisés que je vous laisserai le soin de découvrir à la lecture de ce bulletin municipal semestriel. Vous pourrez ainsi juger du travail des élus et du personnel communal pour améliorer la qualité de vie et les structures mises à la disposition des différentes classes d'âges de notre population.

Cette volonté de répondre aux besoins et aux attentes des habitants, dans un cadre d'intérêt général, m'a toujours animé et c'est dans cette logique que je continuerai à œuvrer, aidé en cela par l'ensemble des élus qui m'entourent.

En attendant d'aborder plus en détail les projets à venir lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population prévue le 6 janvier à la salle polyvalente, je conclurai mes propos en vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année, à vous et à l'ensemble de vos proches.



Votre dévoué
Robert GELY



INFORMATIONS

Horaires	Mairie (habituel) 04 67 36 10 35	Bibliothèque 06 83 46 42 25	Médiabus	Déchetterie de Servian 04 67 98 75 99	Agence Postale Communale 04 67 36 21 89
Lundi	8h30 – 12h00 16h00 – 18h30			8h30 – 12h00 14h00 – 17h30	9h45 – 12h15 13h30 – 14h45
Mardi	8h30 – 12h00 16h00 – 18h30			8h30 – 12h00 14h00 – 17h30	9h45 – 12h15 13h30 – 14h45
Mercredi	8h30 – 12h00 16h00 – 18h30			8h30 – 12h00 14h00 – 17h30	Fermée
Jeudi	8h30 – 12h00 16h00 – 18h30			8h30 – 12h00 14h00 – 17h30	9h45 – 12h15 13h30 – 14h45
Vendredi	8h30 – 12h00 16h00 – 18h30		<u>Pour les enfants</u> 16h15 – 17h15 Tous les 15 jours	8h30 – 12h00 14h00 – 17h30	9h45 – 12h15 13h30 – 14h45
Samedi	Fermée	10h00 – 12h00 Tous les 15 jours	<u>Pour les adultes</u> 10h00 – 10h45 Tous les 15 jours	8h30 – 12h00 14h00 – 17h30	9h15 – 11h45

Ressources Humaines

Les contrats aidés de Mme BONUS et de M. DE HARO ont été prolongés d'un an, soit du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018 pour Mme BONUS, et du 10 octobre 2017 au 9 octobre 2018 pour M. DE HARO.

Afin de pallier au congé maladie de Mme LEVERE, Mme DANCOISNE a été recrutée en tant qu'adjoint technique du 9 octobre 2017 au 12 janvier 2018 à raison de 35h/semaine.

En séance du 15 décembre, le Conseil Municipal a voté dans le cadre du régime indemnitaire, une enveloppe globale de 12 050.50€, et des chèques cadeaux pour un montant total de 1 450.00€ qui seront allouées aux contrats aidés.

Nouveaux commerçants à Lieuran

L'année 2017 aura été marquée par l'arrivée de nouveaux visages à la direction de nos commerces locaux.

M. POLETTI Nicolas,
propriétaire du
Tabac - Presse



M. GILLES Thibaut et son épouse,
Artisan
Boulangier – Pâtissier – Chocolatier



M. FOULON Olivier
et Mme BARTOLL Julie,
propriétaire du
« Bistrot de la Place »



Par ailleurs, la municipalité souhaite remercier leurs prédécesseurs M. MASCIAVE Mickaël ainsi que M. VIGUIER Bruno pour leur longévité, à la tête du bar restaurant pour le premier nommé, et du dépôt de pain pour le second.



Lotissement « Les Combes du Levant »

Ce lotissement est situé en bordure du chemin de Thézan. Il fait parti d'un projet d'ensemble dont la continuité territoriale correspond au lotissement « Les Combes du Couchant ».



Le permis d'aménager a été accordé le 4 août 2017 et n'a pas fait l'objet de recours de tiers.

Les travaux devraient débuter en 2018. Il y aura 38 maisons individuelles et un collectif de 16 appartements réservés aux personnes dont les ressources permettent d'accéder au logement social.



Dans le cadre de ces travaux, un aménagement de l'espace piétons pour les Personnes à Mobilités Réduites du chemin de Thézan est prévu entre la RD 33^{E2} (l'avenue de Béziers) et l'entrée du lotissement.



INVESTISSEMENTS

La Grand'rue en chantier

Le chantier, qui avait été évoqué lors du précédent bulletin municipal, a démarré mi-octobre comme prévu.

Les travaux de renouvellement du réseau d'assainissement, effectués par l'entreprise TPSM pour le compte de la CABM, maître d'ouvrage, et suivis par le cabinet Artelia, maître d'œuvre, se sont déroulés selon le planning prévisionnel pré établi.

A ce jour, cette première phase est terminée et la voirie a été ré-ouverte à la circulation jusqu'au 7 janvier prochain.

Par la suite, l'entreprise Travasset, sous maîtrise d'ouvrage d'Hérault Energie, effectuera les travaux d'enfouissement des réseaux secs (Electricité, Eclairage Public, Telecom) avant que l'entreprise de travaux publics, qui sera retenue prochainement, réalise le pluvial, les trottoirs et la voirie.

La livraison finale, prévue au calendrier prévisionnel, devrait avoir lieu fin avril / mi-mai.



La Vidéo Protection

Ce dossier n'a pu obtenir les subventions que nous espérions de l'état car les aides au titre du Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance (F.I.P.D) ont été entièrement fléchées sur des besoins prioritaires dans le cadre du plan Vigipirate.

Néanmoins, et pour respecter nos engagements, la pose des premières caméras sera effective dès le 1^{er} trimestre 2018, entièrement autofinancée par la commune.

Les sites privilégiés pour la 1^{ère} phase sont le cœur du village, le carrefour du chemin de Thézan et les abords de la salle polyvalente.

Les travaux nécessaires de génie civil pour se connecter à la fibre optique seront réalisés par la CABM et financés à 50% par la commune, via une convention. Le Centre de Supervision Urbaine sera installé dans les nouveaux bureaux de la mairie.

Un marché à bon de commande a été signé avec l'entreprise Ipérior, retenue pour ces poses de caméras, afin de continuer à sécuriser la commune dans les années suivantes sur d'autres secteurs tels que l'avenue de Puissalicon, l'avenue d'Espondeilhan et le carrefour Avenue des Platanes / Route de Roujan.



L'Éclairage Public

Notre volonté de rechercher la diminution de la dépense électrique s'est poursuivie cette année par la pose de lanternes « LED » dans les rues du centre bourg ainsi que sur la place de la République.

En complément de ces remplacements, la remise aux normes de 3 armoires électriques a également été réalisée ainsi que la création d'un nouveau point d'éclairage jugé nécessaire dans le lotissement Costebelle.

Ces travaux, sous maîtrise d'ouvrage d'Hérault Energies et subventionnés à 75%, ont été effectués par l'entreprise Travasset pour un coût net communal de 9 511.75€.



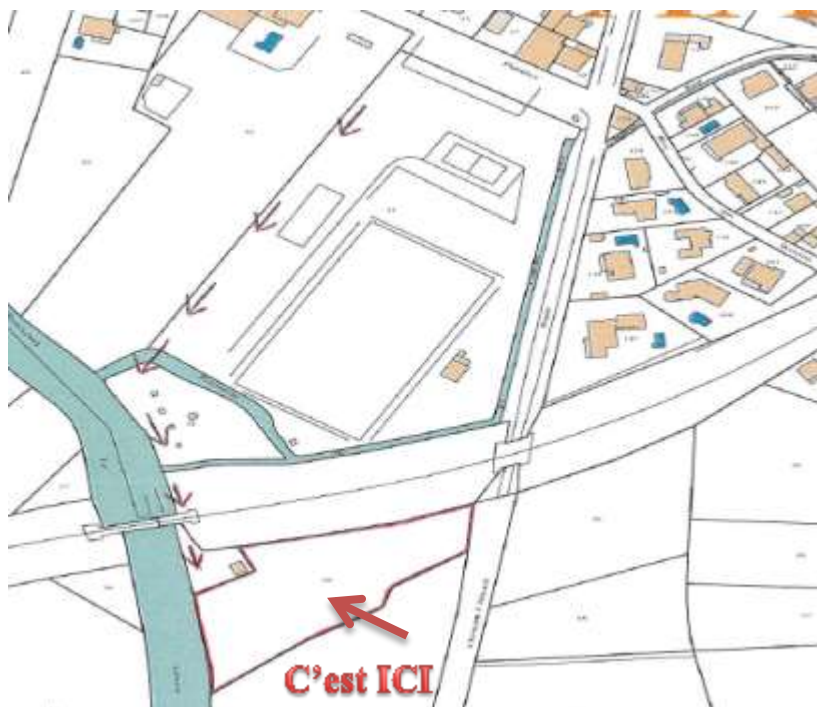
Le City Stade

Cet équipement, livré en fin d'année dernière, est très fréquenté par les enfants et adolescents ce qui démontre toute sa pertinence. Une demande de subvention qui avait été adressée au Conseil Régional a bénéficié d'un avis favorable et nous avons pu obtenir une aide financière supplémentaire de 10 000€ qui minimise de fait le coût pour la commune.

Par ailleurs, nous avons constaté des fissures sur la plateforme, extérieure à l'aire de jeux et nous avons bien évidemment informé l'entreprise TPSM qui avait réalisé les travaux pour qu'elle prenne la mesure du désordre. Une intervention sera donc nécessaire pour une remise en état pérenne et cela devrait être fait dans un délai très bref.

Le Parcours de santé

L'offre de loisir de plein air s'est enrichie avec la création de cet espace situé dans la continuité du pôle d'activités sportives existant.



Ce nouveau site de détente, positionné sur un terrain communal acquis lors du précédent mandat, est facilement accessible pour les futurs utilisateurs et nous sommes persuadés qu'il sera apprécié à sa juste valeur.

Le coût d'investissement est de 20 258€ HT financé à près de 50% par une subvention de 10 000€ du Sénateur Robert NAVARRO prise sur sa réserve parlementaire. Une aide complémentaire, en cours d'instruction, pourrait nous être également allouée par le Conseil Régional.

L'inauguration des lieux se fera courant janvier, après la mise en place d'essences végétales pour arborer le site.



TRAVAUX EN RÉGIE ET DIVERS

Le feu d'artifice du 13 juillet

Le côté féérique du feu d'artifice a encore produit tous ses effets lors de la soirée organisée par la municipalité.

Cependant, alors que cela ne s'était jamais produit par le passé, des dégradations notoires ont été constatées sur les barreaudages du pont du Libron. Après constat et demande de devis pour une remise en état auprès des services du Département, propriétaire des lieux, nous attendons une validation de l'entreprise « Mille et une étoiles » pour que la remise en état soit effectuée.

Reprise de la voirie sous le pont du chemin de Thézan



La mairie de Lieuran les Béziers a constaté qu'après chaque pluie, de l'eau restait sur la chaussée du chemin de Thézan sous le pont de la RD909. Ce dénivelé ayant été réalisé par le Conseil Départemental, la mairie a contacté les services concernés pour envisager une solution.

Après visite sur place, il a été décidé d'installer un caniveau grille transversal à la chaussée côté Pailhes et d'abaisser le niveau de l'avaloir existant.

Ces travaux ont été pris en charge entièrement par le Département.

Par la suite, ce nouvel aménagement sera entretenu par la mairie avec l'ensemble du chemin de Thézan.

La commune veillera à dégraser les accotements et nettoyer régulièrement le limon sur la chaussée pour que l'eau puisse s'évacuer vers les exutoires.

Le bassin de rétention du lotissement Le Clos de Naïs

Suite aux fortes précipitations des dernières années, ce dernier s'était chargé d'alluvions ayant partiellement obstrué les exutoires amont et aval.

Après un gros travail de débroussaillage d'essences végétales en tout genre, nos agents municipaux ont procédé à son curage afin que l'écoulement naturel s'effectue dans les conditions d'origine.



Ruisseau route de Puissalicon



Le ruisseau bétonné qui se trouve en bordure de la route de Puissalicon nécessite, chaque année, des travaux de curage réalisés par nos agents municipaux.

Afin d'en faciliter un meilleur écoulement, il a été envisagé un décaissement en partie basse pour supprimer la terre et la végétation existante suivi de la création d'un caniveau maçonné en béton fibré.

Ces travaux ont été confiés à l'entreprise « LO PEYRAL » pour un montant de 7 734.00€ TTC.



17 août - 15 septembre : Dates des vendanges 2017. De mémoire de viticulteurs, ce sont les vendanges les plus précoces et les plus courtes que nous ayons enregistrées à ce jour. Les raisons sont dues à une sortie plutôt faible, un mois de mai très chaud et peu pluvieux, le cycle végétatif de la vigne a été continu durant le printemps et l'été pour finir par un mois d'août venteux, ce qui a provoqué la concentration des raisins.

En conséquence, les maturités ont été très hétérogènes compliquant la gestion de la récolte.

De plus, le mois d'août est un mois de vacances, nous avons rencontré des problèmes de recrutement de personnels saisonniers. Pour la durée des vendanges, nous employons environ 20 personnes sur différents postes plus ou moins techniques.



Notre députée, Emmanuelle MÉNARD, en visite à la cave coopérative, le 6 septembre.



Les viticulteurs ont emmené une récolte de 41000 hl dont 24% de blanc, 35 % de rosé et 41% de rouge.

Une récolte équivalente à 2016.

Heureusement nous n'avons pas été impactés par le gel du printemps, qui a fait de gros dégâts dans les vignobles.

Malgré tout cela, le millésime est d'un bon niveau avec des blancs d'une grande fraîcheur, des rosés avec de magnifiques couleurs pâles beaucoup de fraîcheur aussi, et de belle concentration sur les cabernets et syrahs rouge.

Monsieur Bernard GUIRAUD, président depuis novembre 2011 a laissé la présidence à Monsieur Bernard GARRIGUENC.

Les Vignerons de Lieuran vous souhaitent de joyeuses fêtes.

Christian CHAUVIN

La Fête du Vin Primeur,

Le 10 octobre

En préambule, les participants ont pu assister à une conférence animée par M. Thierry MURAT sur le thème de « La révolte vigneronne de 1907 » qui fut fort intéressante et appréciée.



La soirée s'est poursuivie par la dégustation de vins primeurs du territoire, agrémentée par quelques olives Lucques et autres assiettes de charcuteries. Après cet agréable moment, chaque participant a regagné son logis avec le verre offert à l'effigie de la commune.

Remerciement au directeur M. Christian CHAUVIN ainsi qu'au personnel de la cave pour leur accueil et leur aide pour l'organisation de cette soirée toujours très prisée par les Lieurannais.



ÉVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS



Stand Aimé BARDY

Journée du Patrimoine le 16 septembre



Alain BOUTTES
en démonstration devant son stand



Musée BARDY



Stand Gérard FERRERES



Stand Henri BONNEVIALLE

Journée Éco citoyenne, Samedi 30 septembre



C'est dans le cadre d'un appel à projet au titre de la cohésion sociale que cette action a bénéficiée d'une subvention de 965.00€ allouée par la CABM.

Nos ados, nos jeunes adultes et des élus se sont mobilisés de bonne grâce pour rénover l'aire de pique-nique détériorée par de nombreux tags. Cette matinée de travail citoyen s'est clôturée autour d'un pique-nique commun sur place.

Les jeunes ayant apprécié cette initiative, elle sera renouvelée.